

Fédération des étudiants et étudiantes en médecine du Canada (FEEMC)

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Étant donné le climat actuel d'austérité budgétaire que l'on observe à l'échelle mondiale et au sein du gouvernement fédéral, le gouvernement du Canada pourrait sensiblement faciliter une reprise économique soutenue et une croissance économique accrue en s'attaquant aux diverses composantes des ressources humaines en santé (RHS). Bien que le Canada ait atteint une qualité supérieure de soins de santé, il y a encore dans notre régime de santé bien des lacunes et facteurs d'inefficacité qui, si on y remédiait, assureraient une solide reprise et une forte croissance économiques. La Fédération des étudiants et étudiantes en médecine du Canada (FEEMC) souhaite travailler avec le gouvernement du Canada à renforcer la reprise et la croissance économiques du pays. Étant donné les contraintes budgétaires actuelles, beaucoup de rajustements pourraient être apportés à la structure du système actuel qui le rendraient plus efficace et, du même coup, faciliteraient une reprise économique soutenue. En outre, si les Canadiens sont en meilleure santé, les pressions sur les autres programmes gouvernementaux seront sensiblement réduites et la productivité augmentera dans tous les marchés de travail.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La FEEMC n'est pas sans savoir qu'il y a plusieurs facteurs d'incertitude qui pèsent sur le marché du travail au Canada. Dans le passé, nous avons abordé la question des ressources humaines en santé lors de comparutions devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur les ressources humaines, le perfectionnement des compétences et le développement social, ainsi que les personnes handicapées. Des études sur l'offre et la demande de médecins indiquent qu'il faut s'attendre à un véritable excédent de médecins dans les années à venir, du moins dans certaines spécialisations. En 2010, l'effectif canadien de médecins a augmenté de 2,3 %, alors que la population n'a augmenté que de 1,1 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 1 600 médecins. Comme il faut entre 5 et 10 ans pour former un médecin, on doit prendre dès maintenant des mesures en vue d'éviter un excédent de l'offre. Et tout cela peut se faire sans difficulté. Il suffit de créer un organisme pancanadien de supervision qui prévoit les besoins de la population et qui détermine le nombre de médecins qu'il faudra former pour y répondre. Ce mécanisme garantirait que l'on ne forme pas plus d'étudiants médicaux que l'on ne peut en employer dans 5 à 10 ans. Il faut également trouver un moyen d'attirer des médecins vers les régions rurales et éloignées. En conclusion, la FEEMC souhaite éviter une pénurie de médecins, mais veut aussi faire en sorte que les médecins aient du travail une fois qu'ils sont admis dans la

profession. Il n'est pas nécessaire de former plus de médecins que nous n'en avons actuellement; tout ce qu'il faut, c'est les répartir plus efficacement. Les problèmes de mauvaise répartition de médecins – selon la géographie et selon les domaines de spécialisation – peuvent être réglés en élaborant une stratégie pancanadienne de sélection de médecins.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le vieillissement de la population canadienne et les pénuries de travailleurs spécialisés soulèvent plusieurs problèmes. Une difficulté qu'éprouve la FEEMC concerne la situation socioéconomique médiocre dans laquelle se trouve notre population vieillissante et l'incidence néfaste de cette situation sur sa santé. Ce problème semble s'aggraver dans les régions rurales et éloignées du pays. Dans le budget de 2011, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un programme visant à améliorer l'accès aux soins de santé primaires dans les régions rurales et éloignées. Ce programme repose sur la conviction du gouvernement que tous les Canadiens, où qu'ils habitent, ont droit à des soins de qualité. De son côté, la FEEMC espère travailler avec le gouvernement canadien en vue d'offrir de meilleurs soins de santé dans les régions mal desservies du pays. À compter de 2012-2013, le gouvernement du Canada effacera une fraction de la portion fédérale des prêts canadiens aux étudiants (PCE) consentis aux nouveaux médecins de famille qui établissent une pratique dans une collectivité rurale ou éloignée. Ce programme offrira un allègement financier aux diplômés récents en médecine tout en rehaussant les soins primaires dans les régions mal desservies. Toutefois, les résidents en médecine sont toujours obligés d'effectuer des remboursements du principal sur les prêts obtenus avant l'obtention de leur diplôme et sur les intérêts courus pendant la période de leur formation postdoctorale à titre de résidents. Beaucoup de médecins de soins primaires remboursent une part importante des prêts qu'ils ont obtenu du gouvernement fédéral avant d'avoir terminé leur formation médicale postdoctorale; ces médecins ne bénéficieraient pas du nouveau programme d'allègement des PCE. C'est pourquoi l'incitation à pratiquer dans une collectivité rurale ou éloignée est sensiblement amoindrie. Cette année, alors que les décideurs étudient divers moyens de transformer le régime des soins de santé, la FEEMC se concentre sur des mesures qui pourraient attirer plus efficacement les médecins vers les régions rurales ou éloignées. Bien que les obstacles économiques et structurels nuisent aux efforts visant à attirer des prestataires de soins de santé primaires vers les régions mal desservies, la FEEMC propose que le gouvernement fédéral reporte le remboursement du principal et des intérêts afférents à la portion fédérale des prêts au titre du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) jusqu'à la fin de la formation en résidence.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La compétitivité, l'efficacité et la planification stratégique sont les éléments clés qui guident le gouvernement du Canada dans ses efforts constants en vue de s'attaquer aux problèmes du marché du travail. Dans le domaine des ressources humaines en santé, il y a beaucoup d'inefficacité, car plusieurs médecins hautement qualifiés sont incapables de trouver du travail dans leur domaine de spécialisation. Nous arrivons au stade où il y aura bientôt suffisamment de médecins en train d'être formés au Canada, mais ces médecins ne sont pas formés dans les domaines de spécialisation médicale en demande. Les places de formation dans nos 60 domaines de spécialisation médicale ne correspondent pas aux besoins de la population. À l'heure actuelle, l'évaluation que nous faisons des besoins courants et futurs de

ressources en santé selon les domaines de spécialisation et selon les emplacements géographiques est médiocre. Par exemple, beaucoup de spécialistes en chirurgie cardiaque, en oncoradiologie, en otorhino-laryngologie et en chirurgie plastique éprouvent actuellement des difficultés à trouver des emplois. Comme ces spécialistes ont une formation très avancée dans leur domaine particulier, ils ne peuvent pas exercer dans un autre domaine de spécialisation et plusieurs quittent le pays pour se trouver du travail. Cette question est d'envergure pancanadienne. Lorsque des étudiants médicaux posent leur candidature pour un poste de résidence médicale, ils présentent leur demande par l'intermédiaire du Service canadien de jumelage des résidents (*CaRMS*), un système national qui répartit les résidents en médecine un peu partout au pays, et pas nécessairement dans leur province de résidence. Il a pour effet d'affaiblir notre capacité de conserver et d'attirer des médecins au Canada et de réduire la productivité de nos médecins, ce qui a une incidence sur la santé de tous les Canadiens. À l'heure actuelle, il n'y a pas de supervision nationale des données de ressources humaines en santé. Le récent projet postdoctoral sur l'Avenir de l'éducation médicale au Canada (AEMC EMPo), financé par Santé Canada, propose une planification des ressources humaines en santé à l'échelle nationale, à laquelle participerait le gouvernement. Nous possédons déjà des statistiques sur notre population, sur la prévalence des maladies et sur les conséquences qui en découleront. Tout ce qu'il nous faut maintenant, c'est une forme quelconque de stratégie pancanadienne de sélection de médecins. Un système pancanadien chargé de recueillir les données démographiques et de formation en médecine nous permettrait d'établir des projections à moyen et à long terme pour déterminer les domaines de spécialisation et les régions du pays qui auront besoin de nouvelles ressources. Il en résulterait une augmentation sensible de la productivité de notre régime de soins de santé, ce qui serait avantageux pour le mieux-être et la productivité de tous les Canadiens.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Beaucoup de Canadiens se heurtent actuellement à des difficultés et nous nous réjouissons de voir le gouvernement du Canada s'attaquer à ces difficultés. À titre de futurs médecins, les membres de la FEEMC sont à même de constater jusqu'à quel point les Canadiens vivant dans des régions rurales et éloignées mal desservies sont sensiblement désavantagés par rapport à d'autres groupes. Cette année, alors que les décideurs envisagent divers moyens de transformer le régime des soins de santé, la FEEMC se concentre sur des mesures visant à répartir efficacement les médecins et à attirer plus efficacement des médecins vers les régions rurales et éloignées. Bien que des obstacles structurels et économiques nuisent aux efforts visant à attirer des prestataires de soins de santé primaire dans les régions mal desservies, la FEEMC propose deux solutions : a) Le gouvernement fédéral devrait rajuster le Programme canadien de prêts aux étudiants de manière à reporter le remboursement du principal et les versements d'intérêts sur la portion fédérale des prêts consentis par le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) pendant la formation en résidence; b) Le gouvernement fédéral devrait appuyer l'adoption d'une stratégie pancanadienne de sélection des médecins. Bref, à l'heure actuelle, nous n'avons pas besoin de former beaucoup de médecins; nous devons simplement faire en sorte qu'ils soient répartis plus efficacement. Il en résultera une meilleure répartition des médecins, aussi bien selon la géographie que selon les domaines de spécialisation. Des rajustements au Programme canadien de prêts aux étudiants produiraient aussi de meilleures garanties que les résidents en médecine ont une incitation à s'établir dans des collectivités rurales ou éloignées pour répondre aux besoins de tous les Canadiens.